

## Communiqué de presse

# Amoéba annonce la nomination de Jean-Marc PETAT en tant que Directeur général de Green 4 Agro, sa filiale dédiée au biocontrôle et au biostimulant en agriculture

**Chassieu (France), le 15 octobre 2025 – 18h00 - Amoéba (FR0011051598 - ALMIB)**, greentech industrielle spécialisée dans le développement de solutions microbiologiques naturelles basées sur l'exploitation brevetée d'amibes, annonce la nomination de Jean-Marc PETAT (ex-BASF) à compter du 1<sup>er</sup> mars 2026 en tant que Directeur général de Green 4 Agro.

Green 4 Agro est la filiale d'Amoéba dédiée à la commercialisation et au développement de ses solutions de biocontrôle et biostimulant. Pour mémoire, son activité commerciale débutera dès 2026, avec la distribution de sa solution de biocontrôle AXPERA pour les vignes et les cultures légumières par son premier partenaire, Koppert. Le capital de Green 4 Agro est détenu à 100% par Amoéba.

Cette nomination marque une nouvelle étape dans la structuration des activités d'Amoéba dans le domaine du biocontrôle, confirmant son ambition de devenir un acteur clé de la transition agroécologique.



Diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Alimentaires basée à Nancy, **Jean-Marc PETAT dispose d'une longue expérience du secteur agricole et du biocontrôle**, développée pendant près de 30 ans au sein du groupe BASF, l'un des leaders mondiaux des solutions de protection des cultures

Au sein de la division « Solutions pour l'Agriculture » du groupe BASF, il a occupé successivement des fonctions homologation, technico-commerciales et marketing pour la zone Europe, agriculture durable et relations publiques.

**Membre du Comité de Direction en France et en Europe de l'Ouest jusqu'en 2024, il a notamment lancé et coordonné la stratégie agroécologie de BASF en France**, en structurant la contribution des nouveaux leviers de croissance comme le biocontrôle. Il a ainsi développé une feuille de route 2030 pour le biocontrôle, comportant une stratégie open innovation avec la recherche publique et privée, des alliances avec le monde

agricole et une communication vers les pouvoirs publics et les associations environnementales.

Il est également membre du conseil d'Administration d'Amoéba depuis mai 2024.

**Jean-Marc PETAT, Administrateur d'Amoéba, déclare :** « Je suis très heureux de renforcer mon engagement auprès d'Amoéba, en prenant la direction de notre nouvelle filiale dédiée au biocontrôle, Green 4 Agro. Cette évolution va nous permettre de mettre en place une organisation spécifique afin de répondre à l'ensemble de nos enjeux relatifs au biocontrôle, allant de la commercialisation la plus large possible de notre innovation AXPERA avec Koppert, en passant par le développement de nouveaux projets avec de nouveaux partenaires. Green 4 Agro jouera un rôle clé dans le renforcement du positionnement d'Amoéba sur les marchés du biocontrôle et des biostimulants. »

**Jean-François DOUCET, Directeur général d'Amoéba, déclare :** « L'arrivée de Jean-Marc PETAT à la tête de Green 4 Agro est une nouvelle étape clé pour le développement d'Amoéba ainsi qu'un signal fort de tout le potentiel de notre solution AXPERA et de nos activités biocontrôle. Son expertise acquise chez l'un des leaders mondiaux du secteur sera précieuse pour superviser directement l'ensemble de nos activités biocontrôle et biostimulant, conquérir de nouveaux marchés et développer de nouvelles solutions pour une agriculture plus durable. »

---

### **À propos d'Amoéba :**

Créée en 2010, Amoéba est une greentech basée à Chassieu (Lyon, France) qui a pour ambition de devenir un acteur majeur du traitement du risque microbiologique à partir de l'exploitation brevetée d'amibes dans les secteurs de la protection des plantes et de la cosmétique.

Disposant d'un savoir-faire unique au monde protégé par de nombreux brevets, Amoéba est aujourd'hui la seule société capable d'exploiter à l'échelle industrielle tout le potentiel de l'amibe Willaertia et de la cultiver dans des volumes suffisants afin de proposer des solutions biologiques constituant une alternative viable aux produits chimiques largement utilisés aujourd'hui. Amoéba se concentre actuellement sur le marché mondial du biocontrôle pour la protection des plantes et sur le marché de la cosmétique. La commercialisation des produits phytosanitaires étant sujette à l'obtention des autorisations réglementaires locales, la Société a mené les démarches réglementaires nécessaires et déposé les dossiers d'homologation en Europe et aux États-Unis. Concernant la substance active, elle a déjà obtenu en 2022 l'approbation aux USA et le rapport positif et définitif de l'EFSA en Europe. Les homologations du produit sont attendues dans les prochains mois.

Concernant l'application cosmétique, cette dernière ne nécessite pas d'approbation préalable d'une autorité compétente en Europe et aux États-Unis. L'ingrédient cosmétique est déjà inscrit sur la liste INCI (International Nomenclature of Cosmetic Ingredients) ouvrant la voie à sa commercialisation dans le monde excepté en Chine où une homologation locale est requise.

Amoéba est une société cotée sur Euronext Growth (ALMIB). La Société est membre du réseau Bpifrance Excellence et est éligible au dispositif PEA-PME. Plus d'informations sur [www.amoeba-nature.com](http://www.amoeba-nature.com)

### **Contacts :**

Amoéba	ACTUS finance & communication	Droit Devant
Directeur Général	Relations investisseurs	Relations presse métier et
Jean-François	Pierre	grand public
 DOUCET 04 26 69	JACQUEMIN-	Serena BONI
 16 00	GUILLAUME	 04 72 18 04 92
<a href="mailto:jf.doucet@amoeba-nature.com">jf.doucet@amoeba-nature.com</a>	 01 53 67 36 79	 <a href="mailto:sboni@actus.fr">sboni@actus.fr</a>
	 <a href="mailto:amoeba@actus.fr">amoeba@actus.fr</a>	 07 64 83 39 85
		 <a href="mailto:pinto@droitdevant.fr">pinto@droitdevant.fr</a>

## **Avertissement**

*Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives relatives à Amoéba qui reposent sur nos estimations et hypothèses actuelles et sur les informations qui nous sont actuellement disponibles. Amoéba, cependant, ne donne aucune garantie quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques dont ceux décrits dans le Document Universel d'Enregistrement d'Amoéba déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 17 avril 2025 sous le numéro D.25-0281 et disponible sur le site Internet d'Amoéba ([www.amoeba-nature.com](http://www.amoeba-nature.com)). Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'Amoéba ou qu'Amoéba ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations d'Amoéba diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations.*